

MONTOIT

PROCEDURE D'ADMISSION ET D'ACCOMPAGNEMENT

RESIDENTIEL

La Responsable éducative
Christine Torri-Gremaud
026 347 27 04

CONTACT AVEC LA RESPONSABLE EDUCATIVE

1^{ER} ENTRETIEN

TEMPS DE REFLEXION

PRISE DE CONTACT PAR L'EQUIPE EDUCATIVE

1^{ERE} RENCONTRE

2^{EME} RENCONTRE

ADMISSION

BILAN DE 3 MOIS

BILAN TOUS LES 6 MOIS

SORTIE

Prise de contact avec la Responsable éducative pour informer de sa volonté ou non d'intégrer MonToit

Le processus d'admission peut se poursuivre si l'indication « handicap » est validée par le SPS et que la demande d'admission est dûment remplie et signée

Connaissance avec l'équipe éducative
Démarches administratives d'accompagnement

Visite de l'appartement
Démarches administratives d'accompagnement

Remise des clefs
1^{ères} courses alimentaires

Décision de poursuite de l'accompagnement
Fixation d'objectifs

Evaluation des objectifs en cours
Nouveaux objectifs